



## FICHE DE POSTE

### Intitulé du poste :

AGENT DE POLICE MUNICIPALE

### Description du poste :

Fonction : AGENT DE POLICE MUNICIPALE  
Service : POLICE MUNICIPALE  
Catégorie : c  
Cadre d'emplois : AGENT DE POLICE MUNICIPALE  
Grade : GARDIEN BRIGADIER  
Temps de travail : 35H

### Missions spécifiques :

- Assurer la mise en œuvre de la politique de la tranquillité publique et de proximité, dans le cadre de ses prérogatives
- Assurer la tranquillité, la sécurité, la sûreté et la salubrité publique sous l'autorité du Maire
- Charge de faire respecter les arrêtés du Maire et d'exécuter les directives qu'il donne dans le cadre de ses pouvoirs de Police.
- Missions préventives
- Contrôle et applique les dispositions du code de sécurité intérieure
- Analyse et gère les situations, parfois dans l'urgence
- Surveillance de la Commune
- Surveillance du Domaine public
- Contrôle du stationnement
- Gestion du flux de circulation
- Intervention sur accidents ou catastrophes naturelles
- Gestion de la circulation en cas d'évènements
- Rédaction mains courantes, procès-verbaux et rapports
- Gestion de la mise en œuvre des arrêtés municipaux

### Conditions d'exercice :

Travaille à l'extérieur par tous les temps, seul ou en équipe,  
Horaires d'amplitude variable,  
Station debout prolongée fréquente,  
Port de vêtements professionnels,  
Montage du matériel scénique de la commune.  
L'agent est mobilisable en cas de déclenchement du PCS (plan communal de sauvegarde),  
Risque routier, agression et salubrité

### Profil du candidat :

### Aptitudes requises :

Sens de l'écoute et de l'observation,  
Savoir organiser son travail en fonction des consignes écrites ou orales,  
Etre capable de s'adapter à des situations de travail différentes et effectuer les meilleurs choix pour l'intervention,  
Rigueur,  
Dynamisme et réactivité,

Permis B